

59^e CONSEIL DIRECTEUR

73^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Session virtuelle, du 20 au 24 septembre 2021

CD59.R6
Original : anglais

RÉSOLUTION

CD59.R6

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE L'OPS POUR 2022-2023

LE 59^e CONSEIL DIRECTEUR,

Satisfait des services fournis par le Commissaire aux comptes actuel, le National Audit Office du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ;

Notant leur volonté expresse de continuer à servir de Commissaire aux comptes de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS),

DÉCIDE :

1. De nommer le National Audit Office du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Commissaire aux comptes de l'OPS pour l'exercice 2022-2023, conformément aux principes et conditions stipulés à l'article XIV du Règlement financier de l'Organisation panaméricaine de la Santé.
2. De demander à la Directrice d'adresser, conformément aux procédures établies, une note verbale aux États Membres, États participants et Membres associés pour demander la présentation de candidatures d'organismes de réputation internationale qui seront examinées par les Organes directeurs en vue de la nomination d'un Commissaire aux comptes de l'OPS pour les exercices biennaux 2024-2025 et 2026-2027.

(Quatrième réunion, le 21 septembre 2021)
